

Avis de constitution

SOCIETE « NIANGADOU DISTRIBUTION COMPAGNIE ENERGIE DE
CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « NDC ENERGIE-RCI SUARL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 15, RUE 15,
LOT 35 A, ILOT 24, Lot 35A, Ilot 24

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/04/2024 reçus par Me BLANCHE SAKO, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGADOU DISTRIBUTION
COMPAGNIE ENERGIE DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé «
NDC ENERGIE-RCI SUARL »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

La commercialisation des produits hydrocarbures (Pétrole et autres produits d'hévéa);

L'hydrocarbure et gaz; la commercialisation de lubrifiants; la commercialisation des produits chimiques; la commerce général; le stockage, la vente et la commercialisation de lubrifiants et hydrocarbures; le transport; le transit et la logistique; tous travaux de BTP, l'aménagement et la route; l'entretien et la rénovation de bâtiments; le trading; l'import-export; et diverses prestations.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et autres rattachant directement et indirectement à l'objet social ci-dessus ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 200,000,000 F CFA divisé en (20000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 15, RUE 15,
LOT 35 A, ILOT 24, Lot 35A, Ilot 24

Dirigeant(s) M NIANGADOU MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07064 du 16/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43187/GTCA/RC/2024 du 16/07/2024

